**MAT1101 – Les impôts**

Lorsque vous travaillez, un certain montant est retenu sur votre paye par le gouvernement. La plupart de ces déductions sont les impôts sur le revenu. C’est avec ces impôts que le gouvernement rempli ses coffres et peut ainsi payer les divers services publics qu’il offre (par exemple: les hôpitaux, les écoles, les garderies, les routes etc.). Nous explorerons dans cette activité comment calculer les impôts de base (plusieurs règles fiscales plus complexes existent, nous ne les verrons pas ici).

**Vous devrez calculer l’impôt provincial et l’impôt fédéral à payer de Georges, son revenu net, ainsi que ses taux réels d'imposition.**

L’impôt ne se calcule pas sur le salaire brut, mais sur le revenu imposable. Le revenu imposable se calcule de la manière suivante :

Revenu imposable = Salaire brut – montant de sécurité sociale – déductions

* Le salaire brut est le salaire avant les déductions
* Le montant de sécurité sociale est un montant non-imposable qui s’applique à tout le monde, il est de 7756$ au fédéral et de 7687,50$ au provincial
* Les déductions sont des dépenses que l’on peut retirer de notre revenu imposable. Par exemple, les frais de scolarité et les dons à des organismes de charité sont des montants que l’on peut déduire de nos impôts.

**Partie 1 – L’impôt fédéral**

Georges est opérateur de machinerie lourde, son salaire brut s’élève à 59 654,68$.

Il a fait un don de 500$ à Centraide et il a payé les frais de scolarité de son fils qui s’élèvent à 2168$.

**Calculez le revenu imposable de Georges au fédéral.**

L’impôt fédéral se calcule de la manière suivante (les taux sont ceux de 2012) :

* 15% sur la première tranche de 42 707$
* 22% sur la tranche de 42 707$ suivante (soit les revenus entre 42 707 et 85 414$)
* 26% sur la tranche suivante de 46 992$ (entre 85 414$ et 132 406$)
* 29% sur ce qui excède 132 406$

\*source : Agence du revenu du Canada, <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdls/fq/txrts-fra.html>

**Calculez le montant total d’impôt que Georges aura à payer au fédéral.**

**Calculez le taux d'imposition fédéral réel de Georges.**

**Partie 2 – L’impôt provincial**

Si les mêmes déductions s’appliquent au fédéral (don à Centraide et frais de scolarité de son fils), **calculez le revenu imposable de Georges au provincial.**

L’impôt provincial se calcule comme l’impôt fédéral. Le tableau suivant indique les taux marginaux d’imposition en vigueur au Québec pour 2011.

Taux d’imposition selon le revenu imposable au Québec en 2012

|  |  |
| --- | --- |
| Revenu imposable | Taux d’imposition |
| 0 à 40 100 | 16% |
| 40 100 à 80 200 | 20% |
| 80 200 et plus | 24% |

\*source : revenu Québec, <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/impots/rens_comp/taux.aspx>

**Calculez le montant total d’impôt qu’il aura à payer au provincial.**

**Calculez le taux d'imposition provincial réel de Georges.**

**Partie 3 – Le salaire net**

Quel sera le salaire net de Georges?

Quel est son taux d'imposition réel?